

**Syndicat Mixte de Sioule et Morge**Monteipdon  
63440 SAINT PARDOUX

N° B2025-01-02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars à 11h45, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

**Date de convocation** : 18 mars 2024.

**MIS EN LIGNE LE****02 MAI 2025**

**Nombre de membres** : en exercice : 18  
Présents : 16 Pouvoirs : 0  
Votants : 16

**Présents** :

Denis BARDEL (BLOT-L'EGLISE) ; Sébastien BLANC (LOUBEYRAT) ; Gregory BONNET (MONTCEL) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne) ; Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Karina MONNET (ARTONNE) ; Michel PAQUET (SAINT AGOULIN) ; Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS)

**Excusés** :

Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Olivier COUCHARD (MANZAT)

Madame Karina MONNET a été élue secrétaire de séance.

**Objet : MARCHE DE TRAVAUX 2025 :  
RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS AEP ET BRANCHEMENTS**

Dans le cadre du programme de travaux d'eau potable 2025, le Syndicat de Sioule et Morge a lancé une consultation selon une procédure adaptée, comprenant 4 lots indépendants :

- Lot n°1 : Canalisations  
AIGUEPERSE  
CHAPTUZAT
- Lot n°2 : Canalisations  
CHARBONNIERES LES VIEILLES  
CHATEAUNEUF LES BAINS
- Lot n°3 : Canalisations  
ESPINASSE  
MONTAIGUT EN COMBRAILLE
- Lot n°4 : Canalisations  
PONTGIBAUD

Les critères de sélection des offres étaient les suivants :

- Qualité technique (60 sur 100 points),

- Prix des prestations (40 sur 100 points).

Les entreprises suivantes ont présenté une offre avant la date limite fixée au vendredi 7 mars 2025 à 12h00 :

- ROBINET SAS à Clermont-Ferrand (63),
- TP LYAUDET à Saint Julien Puy Lavèze (63),
- BARBIERO à Désertines (03),
- MATIERE SAS à Arpajon sur Cère (15),
- SADE CGTH à Clermont Ferrand (63),
- GRANDS DRAGAGES DU CENTRE à Abrest (03),
- SOGEA RHONE ALPES à Aulnat (63),
- Groupement GDCE et BESANÇON FRERES à Abrest (03),
- BESANÇON FRERES SAS à Tralaigues (03).

Le bureau d'études REUR a procédé à l'analyse des offres :

**Lot n°01 – Canalisations Aigueperse et Chaptuzat - Estimation HT : 294 423,95 € :**

	Montant HT de l'offre	Organisation générale, phasage et méthodologie d'exécution	Matériaux mis en œuvre et fiches techniques	Mesures prises en faveur de l'environnement dans l'entreprise et sur le chantier	Mesures prises pour la réduction des nuisances aux riverains	Valeur technique	Prix des prestations	Total	Classement final
<b>Offres</b>		<b>15</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>160</b>	<b>40</b>	<b>100%</b>	
ROBINET	259 388,50 €	9,50	6,50	4,00	15,00	35,00	36,25	71,25	7
TP LYAUDET	284 378,00 €	10,00	12,50	13,00	12,50	48,00	32,03	80,03	4
GDCE	254 148,50 €	15,00	11,50	15,00	15,00	56,50	37,13	93,63	1
BARBIERO	282 108,40 €	13,00	15,00	13,00	15,00	56,00	32,41	88,41	3
MATIERE	249 928,75 €	10,00	11,00	10,00	10,00	41,00	37,84	78,84	5
SADE	237 133,75 €	13,00	9,50	15,00	15,00	52,50	40,00	92,50	2
SOGEA	363 978,50 €	13,00	12,50	15,00	15,00	55,50	18,60	74,10	6

*Lors de la réunion des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge qui s'est tenue le 27 mars 2025, cette analyse et cette proposition de classement n'ont pas fait l'objet d'observations.*

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre de l'entreprise GDCE pour le lot 1 et d'autoriser la signature du marché correspondant.

**Lot n°02 – Canalisations Charbonnières les Vieilles et Châteauneuf les Bains - Estimation HT : 304 156,86 € :**

	Montant HT de l'offre	Organisation générale, phasage et méthodologie d'exécution	Matériaux mis en oeuvre et fiches techniques	Mesures prises en faveur de l'environnement dans l'entreprise et sur le chantier	Mesures prises pour la réduction des nuisances aux riverains	Valeur technique	Prix des prestations	Total	Classement final
Offres		15	15	15	15	60	40	100	
GDCE/BESANCON	255 739,00 €	13,00	11,50	15,00	15,00	54,50	40,00	94,50	1
MATIERE	274 874,50 €	11,00	11,00	10,00	10,00	42,00	37,01	79,01	5
BARBIERO	281 644,94 €	15,00	15,00	13,00	15,00	58,00	35,95	93,95	2
TP LYAUDET	282 937,00 €	11,00	11,50	13,00	12,50	48,00	35,75	83,75	4
SOGEA	322 672,20 €	14,00	14,00	15,00	15,00	58,00	29,53	87,53	3
SADE	347 424,00 €	14,00	9,00	15,00	15,00	53,00	25,66	78,66	6

Lors de la réunion des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge qui s'est tenue le 27 mars 2025, cette analyse et cette proposition de classement n'ont pas fait l'objet d'observations.

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre du groupement GDCE / Besançon pour le lot 2 et d'autoriser la signature du marché correspondant.

#### Lot n°03 – Canalisations Espinasse. Montaigut en Combraille - Estimation HT : 282 300.58 € :

Pour ce lot, les entreprises suivantes ont présenté une offre :

- BESANÇON FRERES SAS à Tralaigues (03),
- BARBIERO à Désertines (03),
- GRANDS DRAGAGES DU CENTRE à Abrest (03),
- MATIERE SAS à Arpajon sur Cère (15),
- TP LYAUDET à Saint Julien Puy Lavèze (63),
- SADE CGTH à Clermont Ferrand (63).

Au vu de l'offre de prix de l'entreprise BESANÇON FRERES SAS soit 174 528,50 € HT, et par application des directives explicitées au chapitre 6 du règlement de la consultation, par la prise en compte des prix proposés et par comparaison avec les autres offres, la proposition financière de l'entreprise a été décelée comme susceptible d'être anormalement basse.

Il est donc proposé au Bureau de demander par écrit à l'entreprise BESANÇON FRERES SAS d'apporter toutes les justifications et précisions utiles sur la composition de son offre, notamment le détail et la justification de certains prix unitaires.

Cette proposition a été approuvée par les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge, lors de leur réunion du 27 mars 2025.

#### Lot n°04 – Canalisations Pontgibaud - Estimation HT : 188 276.40 € :

	Montant HT de l'offre	Organisation générale, phasage et méthodologie d'exécution	Matériaux mis en œuvre et fiches techniques	Mesures prises en faveur de l'environnement dans l'entreprise et sur le chantier	Mesures prises pour la réduction des nuisances aux riverains	Valeur technique	Prix des prestations	Total	Classement final
Offres		15	15	15	15	60	40	100	
GDCE/BESANCON	154 114,20 €	14,00	11,50	15,00	15,00	55,50	40,00	95,50	1
MATIERE	178 229,20 €	12,00	11,00	10,00	10,00	43,00	33,74	76,74	5
SADE	178 555,00 €	15,00	9,50	15,00	15,00	54,50	33,66	88,16	3
TP LYAUDET	186 902,50 €	12,00	12,50	13,00	12,50	50,00	31,49	81,49	4
BARBIERO	187 174,36 €	15,00	15,00	13,00	15,00	58,00	31,42	89,42	2
ROBINET	223 316,00 €	13,00	6,50	3,00	15,00	37,50	22,04	59,54	6

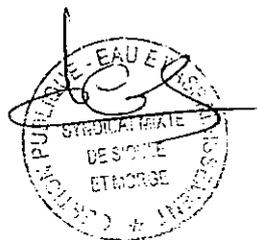
Lors de la réunion des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge qui s'est tenue le 27 mars 2025, cette analyse et cette proposition de classement n'ont pas fait l'objet d'observations.

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre du groupement GDCE / Besançon pour le lot 4 et d'autoriser la signature du marché correspondant.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir l'entreprise GDCE pour le lot n° 1 (254 148,50 € HT),
- DECIDE de retenir le groupement GDCE et BESANÇON FRERES pour le lot n° 2 (255 739,00 € HT),
- DECIDE de retenir le groupement GDCE et BESANÇON FRERES pour le lot n° 4 (154 114,20 € HT),
- AUTORISE le Président à signer les marchés correspondants aux lots 1, 2 et 4 et tous documents nécessaires à leur exécution.

Pour le lot n°3, il est décidé de reporter le choix de l'entreprise au prochain Bureau Syndical, dans l'attente de la vérification du caractère anormalement bas de l'offre de BESANÇON FRERES SAS.



Fait et délibéré à Saint Pardoux, le 27 mars 2025.

Le Président,  
Luc CAILLOUX